



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE
DES JURISTES DE DROIT BANCAIRE

Luxembourg, le 17 janvier 2019

INVITATION : Les Midis de l'ALJB - « Les nouvelles exigences en matière de substance applicables aux sociétés de gestion d'OPCVM et aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, telles que prévues par la circulaire CSSF 18/698 »

Chers Membres, Chers Amis,

Nous avons le plaisir de vous inviter au prochain Midi de l'ALJB, qui aura lieu le **jeudi 31 janvier 2019, à 12h15** (heure précise), au **Centre de Conférences de la Chambre de Commerce**, 7 Rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg.

Maître **Antonios Nezeritis**, Avocat à la Cour, présentera les nouvelles **exigences de la CSSF** en matière de **substance** qui sont dorénavant applicables aux sociétés de gestion d'**OPCVM** et aux gestionnaires de **fonds d'investissement alternatifs**, notamment en matière de gouvernance, d'encadrement de la délégation et de lutte contre le blanchiment d'argent.

La présentation d'environ **40 minutes** sera suivie par une session questions/réponses. A l'issue de la présentation, des sandwiches et boissons seront servis dans le lobby de la Chambre de Commerce.

Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions pour cette session sont à effectuer **exclusivement** via notre site internet www.aljb.lu (Rubrique Evénements accessible sans login) pour le **lundi 28 janvier 2019 au plus tard**. La participation aux frais (EUR 45/personne) doit être réglée lors de l'inscription, sur le compte CCPL IBAN LU19 1111 0754 4576 0000 (code BIC CCPLLULL) de l'ALJB, en indiquant dans le champ Communication vos "*nom et prénom et 31 janvier 2019*". Vous recevrez une confirmation de votre inscription par e-mail. Une facture y sera jointe.

Il est recommandé de garer votre véhicule dans le parking souterrain de la Chambre de Commerce. **Les frais de parking seront pris en charge par l'ALJB**. Nous vous inviterons par conséquent à échanger votre ticket à l'accueil de la Chambre de Commerce avant votre départ.

Nous vous informons que le nombre de places pour assister à cet événement est limité à **70 personnes** et que les inscriptions se feront sur base de l'ordre d'enregistrement sur notre site. Au vu des places disponibles, nous nous réservons le droit de limiter le nombre de participants de la même entreprise/étude à trois. L'annulation de votre inscription est possible au plus tard 48 heures avant l'événement. Au-delà de ce délai, les frais d'inscription resteront dus.

En comptant sur votre participation nombreuse et au plaisir de vous rencontrer prochainement, nous vous prions, Chers Membres, Chers Amis, de recevoir nos salutations les plus cordiales.

Pour le Conseil d'administration

Philippe Bourin
Président

ALJB asbl – RCS Luxembourg F 1326
12, rue Erasme L-1468 Luxembourg
Adresse postale: B.P. 13 L-2010 Luxembourg
E-mail: secretariat@aljb.lu www.aljb.lu
CCPL LU19 1111 0754 4576 0000